

# CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2024



## Compte-rendu

*L'an deux mil vingt-quatre, le 23 novembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUIREC, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Gwenolé GUYOMARC'H, Maire.*

*Date de convocation : 15 novembre 2024*

*Etaient présents : Gwenolé GUYOMARC'H, Nicolas BOTROS, Estelle FORGET, Nicolas TANGUY, Françoise HAMEURY, Philippe POHAREC, Thierry MERRAND, Réjane LOUIN, Joëlle OLLIVIER BAILLARGEAT, Manine LE GOFF, Efflam MAHE.*

*Etaient absents :*

<i>Yann BRIAND</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>Nicolas TANGUY</i>
<i>Françoise LE MITOUARD</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>Nicolas BOTROS</i>
<i>Françoise CABIOCH-LE GALL</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>Gwenolé GUYOMARC'H</i>
<i>Théophile PAIMARAY</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>Joëlle OLLIVIER BAILLARGEAT</i>

*Secrétaire de séance : Réjane LOUIN*

N° délibération	Objet	Proposition au Conseil	Décision
2024-86	Décision Modificative 1	Approuver les crédits supplémentaires à l'équilibre : Fonctionnement et investissement	Adopté à l'unanimité
2024-87	Décision Modificative 1	Approuver les crédits supplémentaires à l'équilibre : Fonctionnement	Adopté à l'unanimité
2024-88	Décision Modificative 1	Approuver les crédits supplémentaires à l'équilibre : Fonctionnement	Adopté à l'unanimité
2024-89	Décision Modificative 1	Approuver les crédits supplémentaires à l'équilibre : Fonctionnement	Adopté à l'unanimité
2024-90	Décision Modificative 1	Approuver les virements de crédit à l'équilibre : Fonctionnement et investissement.	Adopté à l'unanimité
2024-91	Tarifs COMMUNE 2025	Approuver le maintien des tarifs communaux 2024 sur la proposition de la commission des finances du 09/11/2024.	Adopté à l'unanimité

2024-92	Taris CAMPING 2025	Approuver les tarifs du camping sur la proposition de la commission des finances du 09/11/2024.	Adopté à l'unanimité
2024-93	Tarifs PORT 2025	Approuver le maintien des tarifs portuaires 2024 sur la proposition de la commission des finances du 09/11/2024.	Adopté à l'unanimité
2024-94	Tarifs AR PRESBITAL 2025	Approuver les tarifs d'Ar Presbital sur la proposition de la commission des finances du 09/11/2024.	Adopté à l'unanimité
2024-95	Réalisation d'un emprunt de 500.000,00 € - Budget Commune.	Approuver la réalisation de l'emprunt ayant pour objet la construction de la maison des associations. Approuver la proposition du Crédit Agricole. Autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier	Adopté par 13 voix pour et une abstention.
2024-96	Camping – Acquisition et mise en place de 3 pods.	Approuver l'acquisition. Autoriser le Maire à signé le devis présenté par l'entreprise Bois Vivant pour 18.600,00 € HT. Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Camping.	Adopté à l'unanimité
2024-97	Camping – Aménagement des allées du camping en plaques alvéolées engazonnées.	Approuver l'aménagement. Autoriser le Maire à signé le devis présenté par le Syndicat Intercommunal de Voirie pour 27.717,30 €. Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Camping.	Adopté à l'unanimité
2024-98	Demandes de subvention DETR 2025 et DSIL 2025.	Dans le cadre du programme de la Z.A . de Pennenez, approuver la réalisation du projet estimé à 1.681.780,00 € et son plan de financement. Autoriser le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR 2025 et de la DSIL 2025.	Adopté à l'unanimité
2024-99	Demandes de subvention Conseil Départemental – Volet 2 Pacte Finistère 2030.	Dans le cadre du programme de la Z.A . de Pennenez, approuver la réalisation du projet estimé à 1.681.780,00 € et son plan de financement. Autoriser le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Volet 2 – 2025-2026 – du Pacte Finistère 2030.	Adopté à l'unanimité
2024-100	Demandes de subvention Conseil Départemental – Volet 1 – 2025 du Pacte Finistère 2030.	Dans le cadre du projet de construction d'une maison des associations au Moguérou. Autoriser le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Volet 1 – 2025 du Pacte Finistère 2030.	Adopté à l'unanimité
2024-101	Convention contrôle et entretien poteaux incendie.	Approuver les termes de la convention proposée par An Dour pour la mission de contrôle des poteaux incendie de la commune. Autoriser le Maire à signer la convention.	Adopté à l'unanimité

2024-102	Morlaix Communauté – Approbation du rapport de la CLECT – transfert des équipements d'intérêt communautaire à Morlaix Communauté.	Approuvé les termes du rapport de la CLECT.	Adopté par 13 voix pour et deux abstentions.
2024-103	Approbation du soutien de Morlaix Communauté à l'investissement des communes – Fonds de concours « Modes Actifs » de Morlaix Communauté 2024/2026	Approuver les modalités du dispositif d'attribution du fonds de concours « Modes Actifs ».	Adopté à l'unanimité
2024-104	Renouvellement convention HEOL – Années 2024-2025-2026.	Approuver le renouvellement de la convention entre HEOL et la Commune pour les années 2024-2025 et 2026 et autoriser le Maire à signer la convention.	Adopté à l'unanimité
2024-105	ULAMIR – Projet Educatif de Territoire Intercommunal 2023-2024-2025-2026.	Approuver les annexes financières présentées par l'ULAMIR pour l'année 2025 et autoriser le Maire à les signer.	Adopté à l'unanimité
2024-106	Contentieux urbanisme – PC 029 133 22 0001 et PC modificatifs.	Décider d'interjeter en appel au jugement du TA de Rennes du 18/10/2024 et de se faire représenter par la Cabinet d'avocats ARES pour défendre au mieux les intérêts de la Commune.	Adopté à l'unanimité
2024-107	Droit de préférence et droit de préemption local Beauté Marine.	Décider de renoncer aux droits de préférence et au droit de préemption en cas d'acquisition du bien par l'acquéreur désigné pour un montant de 136.000,00 € indexé au BT.	Adopté à l'unanimité
2024-108	Réhabilitation du Presbytère – Avenant n°4 au Marché de maîtrise d'œuvre.	Autoriser le Maire à signé l'avenant n°4 au marché de maîtrise d'œuvre présenté par le cabinet d'architectes YLEX.	Adopté à l'unanimité
2024-109	Motion relative à la protection des élus locaux dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions.	Approuver la motion.	Adopté à l'unanimité
2024-110	Autorisation de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025.	Autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025, dans la limite du ¼ des crédits ouverts aux budget 2024. Cette autorisation concerne l'ensemble des budgets communaux.	Adopté à l'unanimité